



Une présence encore rare dans les Pyrénées

Les effectifs des loups s'équilibrent en fonction des quantités de proies sauvages disponibles. D'autre part, seul le couple dominant se reproduit au sein de la meute. Une meute contient 4 à 5 individus, parfois plus avant dispersion des jeunes loups vers l'âge de deux ans. Ceux-ci partent créer d'autres meutes, dont les territoires respectifs ne se superposent pas

Présent dans les Pyrénées depuis 20 ans, aucune reproduction de loup n'a encore été constatée !

Une présence positive

Le loup contribue à rééquilibrer des milieux que nous avons considérablement bouleversés. Il régule le nombre d'ongulés sauvages (2 650 000 chevreuils, cerfs et sangliers confondus en France), et favorise leur dispersion, diminuant ainsi les effets potentiellement négatifs qu'ils engendrent sur les jeunes arbres et les cultures mais aussi sur la circulation routière (accidents).

Les animaux sauvages, de part leur liberté et leur diversité, sont une **source d'émotion, de rêve et de création**, autant d'éléments indispensables à l'équilibre psychique de l'être humain.

« Randonner où l'ours et le loup sont présents n'a pas le même sens que s'ils n'étaient pas là ».

Comme l'ours, le loup peut également devenir un allié de la vie économique locale. En effet, aux yeux de la majeure partie de la population, il valorise un territoire. « **75 % des personnes sondées considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France** ». (sondage IFOP 2013 / ASPAS – One Voice). Des accompagnateurs proposent déjà des séjours sur les traces des loups. On peut alors imaginer, à l'instar de l'ours, que certains produits soient labellisés comme respectant la présence du loup.

Un impact aujourd'hui limité sur le pastoralisme pyrénéen

La protection des troupeaux dans les Pyrénées-orientales s'est généralisée grâce à l'action de la Pastorale Pyrénéenne, rendant négligeable depuis de nombreuses années l'impact du loup.

Les moyens de protection sont les mêmes que ceux utilisés pour l'ours :

- **embauche de bergers et aide-bergers** ;
- **regroupement nocturne** du troupeau ;
- mise en place de **chiens de protection** (patous).



La situation pyrénéenne liée à la présence de l'ours apporte un élément clé, véritable modèle national : la présence d'une équipe de « **Bergers d'appuis** ». « Médiateurs pastoraux », ils aident bergers et éleveurs à mettre en place, voire à renforcer les mesures de protection. Ils sont présents comme soutien technique et humain auprès des bergers dont le troupeau est momentanément victime d'une forte pression de prédation afin qu'elle diminue. **Ce qui fonctionne bien pour cohabiter avec l'ours sera utile pour cohabiter avec le loup.**

